

Motu Proprio : un évêque néerlandais dénonce un oukase



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 27 juillet 2021

Source [Le Salon Beige] Mgr Robert Mutsaerts, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc, aux Pays-Bas, [a diffusé un long texte sur le motu proprio](#), dont voici quelques extraits ([lire la traduction, bien meilleure, de Jeanne Smits](#)) :

Le pape François promeut la synodalité : tout le monde doit pouvoir parler, tout le monde doit être entendu. Ce n'est guère le cas avec son motu proprio *Traditionis Custodes* récemment publié, un ukase qui doit immédiatement mettre un terme à la messe latine traditionnelle. [...] Le fait que François s'empare ici de la parole du pouvoir sans aucune consultation indique qu'il perd de l'autorité. Cela est devenu évident plus tôt lorsque la Conférence épiscopale allemande n'a pas tenu compte de l'avis du Pape concernant le processus de synodalité. La même chose s'est produite aux États-Unis, où le pape François a appelé la Conférence épiscopale à ne pas préparer un document sur la communion. [...]

Le langage est très similaire à une déclaration de guerre. Chaque pape depuis Paul VI a toujours laissé des ouvertures pour l'ancienne messe. Si des changements ont été apportés, il s'agissait de révisions mineures, voir par exemple les indults de 1984 et 1988. Jean-Paul II croyait fermement que les évêques devaient être généreux en autorisant la messe tridentine. Benoît a même ouvert grand la porte avec *Summorum Pontificum* : « Ce qui était sacré alors, l'est encore aujourd'hui ».

François claque violemment la porte avec *Traditionis Custodes*. Cela ressemble à une trahison et est une gifle pour ses prédécesseurs. L'Église n'a jamais aboli les liturgies. Pas même le Concile de Trente. François rompt complètement avec cette tradition. Le motu proprio contient quelques instructions et commandes succinctes. Ceci est expliqué plus en détail au moyen d'une déclaration plus longue. Cette déclaration contient de nombreuses inexactitudes factuelles. L'une est l'affirmation que ce que Paul VI a fait après Vatican II serait la même chose que ce que Pie V a fait après Trente. C'est complètement loin de la vérité. N'oublions pas qu'avant cette époque divers manuscrits (transcrits) circulaient et que des liturgies locales avaient vu le jour ici et là. C'était le bazar.

Trente voulait restaurer les liturgies, éliminer les inexactitudes et vérifier l'orthodoxie. Le Concile de Trente n'a pas demandé de réécrire la liturgie, ni de nouveaux ajouts, de nouvelles prières eucharistiques, un nouveau lectionnaire ni un nouveau calendrier. Il s'agissait de garantir une continuité organique ininterrompue. Le missel de 1517 renvoie au missel de 1474 et ainsi de suite au IV^e siècle. Il y avait une continuité à partir du 4^e siècle. Même après le XV^e siècle, il y a quatre siècles de continuité. De temps en temps, seuls quelques changements mineurs ont été apportés ou l'ajout d'une célébration, d'un mémorial.

Vatican II, selon le document du concile *Sacrosanctum Concilium*, a demandé des réformes liturgiques. Tout bien considéré, il s'agit d'un document conservateur. Le latin est maintenu, les chants grégoriens conservent leur place légitime dans la liturgie. Cependant, les développements qui ont suivi Vatican II sont très éloignés des documents conciliaires. Le tristement célèbre « esprit du concile » ne se trouve nulle part dans les textes conciliaires eux-mêmes. Seulement 17% des prières de l'ancien Missel (Trente) se retrouvent dans le nouveau Missel (Paul VI). Il est alors difficile de parler de continuité d'un développement organique. Benoît l'a reconnu et, pour cette raison, a donné une large place à l'ancienne messe. Il a même dit que personne n'avait besoin de sa permission (« Ce qui était sacré à l'époque, l'est encore aujourd'hui »).

Le pape François prétend maintenant que son motu proprio se situe dans le développement organique de l'Église, ce qui contredit complètement la réalité. En rendant la messe latine pratiquement impossible, il

rompt avec la tradition liturgique séculaire de l'Église catholique romaine. La liturgie n'est pas un jouet des papes, mais un héritage de l'Église. L'Ancienne Messe n'est pas une question de nostalgie ou de goût. Le Pape devrait être le gardien de la Tradition ; le Pape est le jardinier, pas le fabricant. Le droit canon n'est pas seulement une question de droit positif, il existe aussi une chose telle que la loi naturelle et la loi divine, et de plus il y a une chose telle que la Tradition qui ne peut pas être simplement écartée.

Ce que fait le pape François n'a rien à voir avec l'évangélisation et encore moins avec la miséricorde. C'est plutôt de l'idéologie. Rendez-vous dans une paroisse où est célébrée l'ancienne messe. Que rencontrez-vous là-bas : des gens qui veulent juste être catholiques. Ce ne sont généralement pas des gens qui s'engagent dans des disputes théologiques, ni contre Vatican II (mais contre sa mise en œuvre). Ils aiment la messe latine pour sa sainteté, sa transcendance, sa centralité pour le salut des âmes, la dignité de la liturgie. Vous croisez des familles nombreuses, les gens se sentent les bienvenus.[...]

Pourquoi le Pape veut-il refuser cela aux gens ? Je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure : c'est de l'idéologie. [...] Le nombre relativement restreint de croyants (qui, d'ailleurs, augmente, tandis que le *novus ordo* s'effondre) qui se sentent chez eux à la messe traditionnelle doit et sera banni. C'est de l'idéologie et de la malveillance.

Si vous voulez vraiment évangéliser, vraiment faire preuve de miséricorde, soutenir les familles catholiques, alors honorez la messe tridentine. L'ancienne messe ne peut plus être célébrée dans les églises paroissiales à partir d'aujourd'hui, vous avez besoin d'une autorisation explicite de votre évêque, qui peut ne l'autoriser que certains jours, et pour ceux qui seront ordonnés à célébrer l'ancienne messe, l'évêque doit demander conseil à Rome. Dictatorial, antipastoral, impitoyable ! [...]